

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Solidarité auprès des aînés : le Réseau Seniors Vernier dresse un bilan très positif

Mercredi 9 septembre 2015 – Les Avanchets. Thierry Apothéloz, Maire en charge de la cohésion sociale, a présenté, en compagnie d’habitant-e-s concerné-e-s, ce matin le bilan du projet pilote Réseau Seniors Vernier (RSV). Après trois ans de mise en œuvre, les résultats ouvrent de belles perspectives.

Si la politique sociale en faveur des aînés représente une reconnaissance du rôle indispensable que jouent les personnes âgées au sein de la communauté, elle est avant tout une réponse aux enjeux et aux défis que constitue le vieillissement de la population. Pour Thierry Apothéloz: « L’augmentation de l’espérance de vie est une chance mais également un défi qu’il faut relever collectivement. Il s’agit d’anticiper, de saisir les opportunités et d’accompagner au mieux ce changement. » Dans ce contexte, le RSV intervient auprès des personnes âgées potentiellement inscrites dans un parcours de fragilisation qui implique un risque de dégradation de la qualité de vie. Le RSV est une des réponses qui a fait ses preuves et qui permet de lutter contre l’isolement et la perte d’autonomie ; deux besoins identifiés auprès des personnes à risque.

Le projet pilote s’est déployé à partir de trois axes d’action. Le premier consistait à identifier les personnes les plus en difficulté. Il s’agissait également de procéder au recensement et à la mise à jour des ressources existantes sur le plan local et cantonal et le cas échéant de mettre en place des prestations adaptées.

Un projet qui apporte des solutions sur mesure aux enjeux engendrés par le vieillissement de la population

Les moyens d’intervention choisis ont permis d’établir le contact avec des personnes âgées fragilisées, voire isolées. La qualité du suivi et le temps consacré pour aboutir à des solutions adaptées et personnalisées représentent concrètement la clé du succès. L’adaptation des réponses à chaque situation a permis de renforcer les chances de réussite de la démarche. En effet, une des particularités du projet est celle de la prise de contacts individualisés. Les propositions recherchées sont simples mais efficaces. Elles tiennent compte des ressources des personnes et mènent à des actions sur mesure. La qualité de vie des aînés a ainsi pu être améliorée dans de nombreux cas.

Un autre élément majeur réside dans la structure et l’organisation du réseau de bénévoles et de partenaires. Selon les besoins des personnes âgées, une vingtaine de bénévoles sont actifs. Ces derniers représentent une nouvelle réponse de proximité efficace pour briser la solitude. Le projet a également sollicité le réseau partenaire tant professionnel qu’associatif afin de relayer l’information et de coordonner les démarches. Ce travail en réseau a permis l’accompagnement de personnes souffrant de problématiques multiples auprès desquelles il était particulièrement difficile d’intervenir.

Après plus de trois ans de mise en œuvre, les résultats du projet sont probants et démontrent que le RSV a une utilité fondamentale dans la prévention des risques de fragilisation et d’isolement ainsi que dans l’appui de proximité aux personnes âgées en grande difficulté. Il joue un rôle majeur dans le dispositif verniolan de lutte contre l’exclusion et la précarité. Certains axes de développement sont envisagés comme par exemple l’ouverture du projet aux personnes âgées de moins de 80 ans ou encore la mise en place de démarches de sensibilisation auprès des jeunes retraités. Pour le Magistrat en charge de la cohésion sociale : « Au-delà des résultats très positifs, le RSV a fait émerger de nouvelles solidarités, des rencontres émouvantes et contribué à créer de nouvelles dynamiques relationnelles entre les habitant-e-s. »

Le RSV en chiffres 15.7 % de la population en âge AVS, 4,2 % est âgée de + 80 ans, 830 personnes en risque d’isolement ; 554 courriers envoyés ; 391 contacts directs avec des personnes âgées ; 218 personnes suivies ponctuellement ou sur une longue durée ; 218 dossiers individuels, 500 visites à domicile réalisées par la travailleuse sociale en charge du projet, 830 visites des bénévoles équivalent à 1’700 heures.